



DEMANDE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER
CAMPAGNE DE CHASSE 2011/2012

ATTENTION

La saison dernière 10% des dossiers de validation ont dû être retournés : c'est une perte de temps pour tous ! Trop de chasseurs n'ont pas respecté les consignes et ont attendu le dernier moment pour se faire délivrer leur validation.

Quelques rappels :

- Ne découpez pas votre bon de commande ;
- Signez votre bon de commande et votre chèque
- Libellez votre règlement à l'ordre de **Régie CHASSE 50** ;
- Faites signer votre autorisation de chasser, si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle.

Dans l'enveloppe de la régie :

- Ne glissez que votre demande de validation et éventuellement le carnet de prélèvement (rouge) ;
- Ne joignez pas votre assurance ;
- Ne joignez pas votre permis de chasser vert ;
- N'agrafez pas le règlement au bon de commande.

COUT D'UN PERMIS NATIONAL PETIT GIBIER		COUT D'UN PERMIS NATIONAL PETIT ET GRAND GIBIER	
Timbre fédéral : <i>(prix unique)</i>	95 €	Timbre fédéral : <i>(prix unique)</i>	95 €
Validation nationale :	218,24 €	Timbre grand gibier national :	72 €
TOTAL :	313,24 €	Validation nationale :	218,24 €
		TOTAL :	385,24 €

**Les demandes de validation doivent toutes, obligatoirement, être postées.
Il est inutile de se déplacer**

L'enveloppe pour le retour vous a été fournie avec la demande de validation.

Aucune validation ne sera effectuée à la demande

La régie traitera, sous quinzaine au maximum, les demandes.

La régie ne traitera pas de demande de validation les veilles d'ouverture de chasse après 12 h.

Prenez vos précautions et n'attendez pas le dernier moment pour retourner vos documents.

Rappel IMPORTANT

En action de chasse, l'attestation d'assurance chasse est obligatoire et il faut la garder avec votre permis de chasser et votre volet annuel de validation.

PRIX DU TIMBRE FÉDÉRAL ET DU TIMBRE GRAND GIBIER DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE ET DES DÉPARTEMENTS VOISINS.

DEPARTEMENT	TIMBRE FÉDÉRAL	TIMBRE GRAND GIBIER
14 - CALVADOS	56 €	33 €
22 - CÔTES D'ARMOR	66 €	Pas de timbre
27 - EURE	55 €	Sanglier, chevreuil : 10 € Sanglier, chevreuil, cerf, biche et daim : 33 €
35 - ILLE ET VILAINE	65 €	Pas de timbre
50 - MANCHE	55 €	6 €
53 - MAYENNE	70 €	26 €
61 - ORNE	55 €	40 €
72 - SARTHE	57 €	20 €
76 - SEINE-MARITIME	77 €	35 €

Pour un permis bi-départemental, additionnez les prix indiqués ci-contre des timbres fédéraux et éventuellement grand gibier des 2 départements qui vous intéressent et ajoutez le prix de la validation (90,96 €)

Pour les autres départements, nous consulter au 02.33.72.63.63